

L'Afrique du Sud autorisée à abattre des éléphants à partir de jeudi

JOHANNESBURG (AFP) - Un moratoire de 13 ans sur l'abattage des éléphants sera levé jeudi en Afrique du Sud où l'appétit des pachydermes menace la biodiversité, mais, afin de ne pas trop heurter l'opinion, la décision devrait être appliquée avec mesure.

Après des années d'atermoiements, Pretoria a décidé en février d'autoriser à nouveau à partir du 1er mai l'abattage des éléphants, dont la population est passée de 8.000 à 18.000 pendant les 13 ans de répit.

Cette mesure, justifiée par les ravages que ces énormes mangeurs causent à leur environnement, a été entourée de précaution par le ministre de l'Environnement, Marthinus van Schalkwyk.

L'abattage ne pourra être retenu qu'en cas d'échec des tentatives de contraception ou de déplacement des populations.

L'organisme SANParks qui gère les réserves nationales, où vivent la grande majorité des éléphants, n'a d'ailleurs pas encore décidé s'il allait se saisir de cette possibilité.

"Nous trancherons au cours d'un processus de planification. Nous devons être très minutieux", a déclaré à l'AFP la porte-parole de SANParks, Wanda Mkutshulwa.

Malgré tout, la reprise possible de l'abattage a causé une forte émotion chez les défenseurs des animaux, particulièrement sensible à la méthode retenue pour tuer les pachydermes.

Les éléphants seront tués par un tireur d'élite qui, depuis un hélicoptère, essaiera de les abattre avec une seule balle au cerveau. Les familles et troupeaux seront tous tués en même temps, à l'écart d'autres groupes, pour éviter les traumatismes.

Suite et source => Yahoo

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 1 mai 2008

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8387-1039afrique-sud-autorisee-a-abattre-elephants-partir-jeudi.html>